

Réunion publique de lancement "Participation citoyenne"

Introduction du Maire

La réunion d'introduction sur le projet **Le Croissy d'Après** a été marquée par une présentation essentielle du maire, qui a exposé les grandes lignes de son plan d'action pour réduire l'empreinte carbone de la municipalité. Voici un résumé des points clés abordés lors de cette introduction :

Contexte des Catastrophes Naturelles

Le maire a commencé son intervention en soulignant la série de catastrophes naturelles qui se sont produites ces derniers temps dans le monde, notamment les incendies de forêts au Canada et en Grèce, les ouragans dans l'Atlantique, les pluies torrentielles à New York et au Japon. Il a mis en évidence le lien indéniable entre ces catastrophes et le changement climatique. Il a insisté sur l'urgence d'agir pour atténuer les effets du changement climatique à l'échelle locale.

Plan d'Actions déjà commencé

Le maire a ensuite expliqué le début de la mise en place de son plan d'actions visant à réduire l'empreinte carbone de la municipalité. Ces mesures comprennent la désimperméabilisation des cours d'écoles (les Cerisiers, Jules Verne, Leclerc), la transition généralisée vers l'éclairage LED, la création de nouvelles pistes cyclables (dernière en date avenue de Verdun), l'expérimentation du tri des biodéchets (mise en place depuis avril 2023), ainsi que des travaux sur les berges pour favoriser un environnement plus écologique (suivis par un écologue). Il a souligné l'importance de ces actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la ville.

Appel à Travailler Ensemble

Le maire a fait un appel à la collaboration de tous les acteurs de la commune. Il a insisté sur le fait que pour atteindre ces objectifs ambitieux, il est essentiel que les Croissillons, s'engagent activement dans cette démarche. Il a encouragé la participation de la communauté locale en soulignant que cette démarche serait le résultat de l'effort collectif de tous les citoyens. Il a mis en évidence le fait que la collectivité de Croissy ne représente que 2% des émissions carbone de la ville, tandis que les Croissillons contribuent à hauteur de 98%. Il a mis en avant l'importance de l'engagement de la communauté locale dans la réduction des émissions de carbone.

Présentation de Yann Wehring en tant que Grand Témoin

La réunion a également bénéficié de la présence de Yann Wehring, Vice-président du Conseil régional en charge de la Transition écologique, du Climat et de la Biodiversité, en tant que grand témoin.

Annonce de la Réunion publique de Synthèse

Le maire a annoncé qu'une réunion serait prévue le 19 décembre 2023 afin de présenter la synthèse de l'ensemble des avis et des contributions des Croissillons.

Intervention de Yann Wehring

Yann Wehring, en tant que grand témoin, a poursuivi la conférence en insistant sur l'importance de se projeter vers un avenir positif et en encourageant tous les participants à se retrousser les manches pour agir concrètement. Il a écrit deux ouvrages *Tous sur le même bateau* et *Les incroyables pouvoirs de la nature*, soulignant que la nature a une capacité extraordinaire à s'adapter et à se rétablir.

Budget Participatif Ecologique régionale

Yann Wehring a également mentionné l'initiative du budget participatif écologique de la Région, qui offre la possibilité de présenter des projets concrets pouvant être réalisés avec une aide financière allant jusqu'à 10 000 euros. Ces projets collectifs permettent à la communauté de contribuer activement à la transformation de leur environnement.

Sujet de demain : s'adapter au changement climatique

L'orateur a souligné que l'adaptation au changement climatique serait un sujet majeur à l'avenir. Il a encouragé les participants à se familiariser avec l'outil *Nosgestesclimat.fr* pour calculer leur bilan carbone personnel. Actuellement, la moyenne française s'élève à environ 10 tonnes de CO₂ équivalent par an, mais il faudrait viser seulement 2 tonnes par an, soit une division par 5 des émissions individuelles.

L'urgence du changement

Yann Wehring a souligné que les changements climatiques surviennent plus rapidement que prévu, citant les températures actuelles. Il a rappelé que nous sommes déjà à environ +1,3°C par rapport aux niveaux préindustriels et que les conséquences augmenteront considérablement à +1,5°C. Il a insisté sur la nécessité de prendre des mesures urgentes pour rafraîchir notre environnement.

Plan régional d'Actions

Dans ce contexte, Yann Wehring a évoqué un plan régional d'actions visant à rafraîchir les villes, un enjeu crucial pour le confort et la santé des habitants. Il a mentionné notamment la création d'îlots de fraîcheur en zone urbanisée ou la géothermie de surface comme une solution pour refroidir les bâtiments, et a souligné l'importance de cibler les bâtiments énergivores, souvent qualifiés de "passoires thermiques". De plus, il a évoqué des dispositifs pour capter l'eau de pluie, qui peuvent être d'une grande aide pour les particuliers.

Questions / Réponses

Question 1 :

Q. Lorsque l'on regarde les émissions de la France (transports, industrie, etc.), à l'échelle d'une ville comme Croissy, il y a des décisions qui se prennent à l'échelle départementale, régionale, nationale et européenne. Qu'est-ce qui est en notre pouvoir, et à quelle dimension nous conseillez-vous de nous focaliser en priorité si on souhaite vraiment avoir un impact ?

R. Sur tous les aspects, même si nous pouvons avoir l'impression d'être un "grain de sable" par rapport aux émissions à l'échelle mondiale, la réalité est que la France est un émetteur de carbone important par habitant. Chaque effort compte, et il est essentiel de créer un modèle durable. Il ne faut pas minimiser nos émissions, car elles ont un impact global. L'engagement à l'échelle locale est un signal important pour le reste du monde.

Question 2 :

Q. Vous avez parlé de ce bilan carbone individuel. Est-ce qu'une région comme l'Île-de-France finance des bilans carbone à l'échelle d'une ville pour connaître le nombre de tonnes émises ?

R. Les bilans carbone existent déjà pour les territoires, mais il est essentiel de les maintenir à jour pour suivre les progrès. Cependant, les trajectoires à suivre sont indiquées dans les plans climat.

Question 3 :

Q. Je ne vous ai pas entendu prononcer "Justice sociale" ou "solidarité". Comment pouvons-nous, en tant que Croissillons, contribuer à la justice sociale dans le contexte de la transition écologique ?

R. Vous avez raison de soulever ce point. Les quartiers défavorisés peuvent ne pas être directement touchés par la notion de changement climatique alors qu'ils sont les plus vulnérables. Il est essentiel de trouver des solutions pour aider ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts, notamment en matière de coûts énergétiques. Les dispositifs de rénovation en Île-de-France pour les ménages modestes ont été mentionnés, bien que leur efficacité doive être améliorée.

Question 4 :

Q. Vous avez parlé des isolations des bâtiments publics. Quand je vois des travaux se réaliser dans des écoles publiques, on voit des panneaux avec de nombreux intervenants publics qui interviennent, mais pour avoir de l'efficacité, est-ce qu'il ne faudrait pas simplifier les schémas de décisions ?

R. Chacun a son rôle. La manière dont les décisions sont prises dépend de l'État.

Question 5 :

Q. Par rapport à la commune, vous avez évoqué un plan au niveau régional. Quels efforts doivent être réalisés au sein de la commune ?

R. La commune peut prendre des mesures telles que la végétalisation. L'effort local est essentiel, et il est nécessaire d'informer, de former et de mobiliser les particuliers. L'engagement des citoyens est un pilier de la transition écologique.

Question 6 :

Q. Y a-t-il un bilan coûts/bénéfices de tous les projets envisagés ? Ne risque-t-il pas d'y avoir un gaspillage d'argent, compte tenu de l'ampleur des investissements, alors que la véritable bataille se joue ailleurs, comme en Chine ou en Inde ?

R. L'idée de réaliser un bilan coûts/bénéfices a été suggérée. Il est essentiel d'utiliser efficacement les ressources publiques. La priorisation des actions à faible coût et à haute efficacité est recommandée pour atteindre les objectifs de la COP21. Les ressources publiques ne sont pas illimitées, et une réflexion sur l'efficacité des projets est essentielle.

Présentation des 6 thématiques

Le Maire a ensuite exposé les six grandes thématiques du plan d'actions de la Ville, en insistant sur le fait que ce plan avait été élaboré en collaboration avec les agents et élus de la municipalité. Il a également dit que le travail avait commencé depuis un certain temps (création de piste cyclable, végétalisation de la ville, création d'îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles, etc.), mais qu'il était désormais temps d'impliquer davantage la population, notamment les plus jeunes, en organisant des initiatives telles que des séances de cinéma et des apéros bavards sur le marché, dans le but de sensibiliser un public plus large.

Géothermie par eaux usées

Le maire a annoncé que la mise en place d'une géothermie par l'utilisation des eaux usées serait l'une des actions mises en œuvre. Il a promis de présenter en détail une fiche d'action* expliquant son fonctionnement, les acteurs impliqués et les responsables de cette initiative.

**lors de la réunion publique du mardi 24 octobre portant sur la thématique « Energies renouvelables »*

Capteurs pour la qualité de l'air

Une autre action concerne la surveillance de la qualité de l'air* à Croissy-sur-Seine. Des capteurs seront mis en place pour surveiller en temps réel la qualité de l'air dans la ville, permettant ainsi de prendre des mesures plus précises pour réduire la pollution.

**cette action sera présentée lors de la réunion publique du mardi 28 novembre portant sur la thématique « Santé environnementale »*

Formation et Informations

Le maire a évoqué la nécessité de former et d'informer la population. Il a mentionné la première formation, la "Fresque du Climat"*, tout en expliquant que les cinq autres formations liées aux cinq autres thèmes seraient décidées en collaboration avec les citoyens de Croissy-sur-Seine.

**Cette formation devrait être proposée courant fin novembre - début décembre si le nombre d'intervenant est suffisant. Un appel à candidature est lancé : vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : croissydapres@croissy.com*

Plateforme Le Croissy d'Après

Le maire a présenté la plateforme **Le Croissy d'Après***, qui permet aux citoyens de soumettre leurs idées et leurs suggestions pour des actions en faveur de l'environnement dans l'onglet "Appels à Idées".

Le Croissy d'Après permet également aux Croissillons de s'informer sur les dates des prochaines réunions publiques ou actions entreprises, de poser des questions sur le fonctionnement du projet et présente aussi les thématiques et les 27 fiches actions qui s'y rattachent et qui seront dévoilées au fur et à mesure des réunions. Cette plateforme vise à encourager la participation citoyenne.

** <https://croissydapres.croissy.com/>*

Budget Participatif

Le maire a évoqué la possibilité d'un budget participatif sur la plateforme **Le Croissy d'Après**, offrant ainsi la possibilité aux citoyens de voter pour les actions qui leur semblent prioritaires et d'y fournir le budget qu'ils souhaitent. De plus, des actions pourront être soumises au vote, car elles peuvent être perçues comme "difficiles" à mettre en place, comme la mise en sens unique de certaines voies routières.

Questions / Réponses

Question 1 :

Q. Quand est-ce que ces actions seront partagées ? Notamment par rapport au rôle de pilote.

R. Nous dévoilerons les actions au fur et à mesure des réunions thématiques pour donner envie aux Croissillons d'y assister.

Question 2 :

Q. Vous avez dit qu'il y aurait la possibilité de voter, j'ai du mal à comprendre comment on va influencer le plan d'action déjà mis en place.

R. Les actions qui sont dans le plan climat sont des actions que l'on peut retrouver dans tous les PCAET (Plan climat-air-énergie territoriale) de France. C'est un plan sur le long terme. Nous attendons votre participation via la rubrique "Appel à Idées", les idées les plus marquantes seront discutées au bureau municipal.

Question 3 :

Q. Vous avez prévu de mobiliser les entreprises et les commerces de Croissy (ceux qui pèsent dans le bilan carbone comme Carrefour Market) ?

R. Ce n'est pas le rôle de la Mairie, je n'ai pas la compétence pour le faire. Pour Carrefour Market, nous allons leur expliquer rapidement qu'il faudra mettre des ombrières sur le parking d'ici le 1er juillet 2026 ou 2028 (cela dépend de la superficie du parking).

Question 4 :

Q. Par rapport aux actions, est-ce que tous les Croissillons pourront voter pour ou contre ces actions ?

R. Oui, à plus ou moins grande échelle. Nous souhaitons la participation de tous. Ces actions seront disponibles sur la plateforme **Le Croissy d'Après***.

*<https://croissydapres.croissy.com/>

Question 5 :

Q. Quand n'est-il de la lutte contre les nuisances sonores ? Si beaucoup de monde se plaint de cela, pourquoi ne pas faire quelque chose ?

R. Il y a 2 types de bruits : le bruit à portée de main (dont les élus et les agents ont un pouvoir d'action dessus) et le bruit qui ne l'est pas (les avions qui passent au-dessus de la ville par exemple). Pour ce dernier, un capteur va être mis en place à Chatou pour déterminer les nuisances sonores causées par les avions. Nous sommes ouverts à la lutte contre les nuisances sonores, et si beaucoup de personnes se plaignent, nous pouvons envisager des actions.

Question 6 :

Q. Vous avez dit tout à l'heure qu'on va installer des panneaux solaires dans toute notre ville. On ne pourra pas forcément mettre des panneaux solaires partout, il faut que l'architecte des bâtiments de France valide le projet d'installation.

R. Vous avez raison, il ne sera pas possible de mettre des panneaux solaires partout. L'installation dépendra de la validation du projet par l'architecte des bâtiments de France. Des informations complémentaires vous seront apportées lors de la réunion du mardi 24 octobre, portant sur la thématique "Énergies renouvelables".